

Un projet d'envergure pour la Seine-Saint-Denis

Tram'Y est une ligne de transport en commun en site propre qui desservira les communes de Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Villetaneuse et l'Université Paris 13. Il s'inscrit dans un contexte de développement des infrastructures de transport au sein du département de la Seine-Saint-Denis. Lors de sa mise en service, en 2014, le Tram'Y circulera sous l'appellation T8.

17 stations **3** terminus
 un tracé de **8,45** km **20** rames et **200** places par rame
18,4 km/h de vitesse commerciale en heure de pointe **55 000** voyageurs par jour et **16 millions** par an (estimation)



7 partenaires s'associent pour construire la future ligne T8

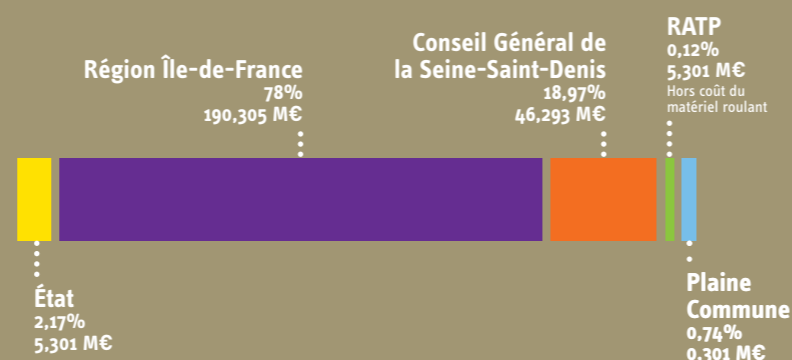
LES ACTEURS DU PROJET

- L'État finance le projet dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.
- La Région Île-de-France est le principal financeur du projet.
- Le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France), en tant qu'autorité organisatrice des transports, procède aux acquisitions foncières liées au système de transport (atelier de maintenance notamment).
- Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a été désigné maître d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics. Il assure la coordination du projet et finance une partie du projet.
- La RATP, également financeur, a été désignée maître d'ouvrage du système de transport (la plate-forme et les équipements) et de l'atelier de maintenance.
- L'EPA Plaine de France est maître d'ouvrage des aménagements urbains sur le périmètre du Pôle Universitaire et Urbain de Villetaneuse.
- Plaine-Commune est maître d'ouvrage des aménagements urbains sur le périmètre de la Porte de Paris à Saint-Denis.

LE FINANCEMENT

- 5 partenaires financent la construction du « Tram'Y » dont le montant est de 244 millions d'€ HT*. Ce montant ne comprend pas l'achat par la RATP du matériel roulant (rames du tramway) estimé à 43 M€ et financé par le STIF suite à l'accord RATP/STIF sur le financement par crédit-bail des rames du tramway.

*conditions économiques de Janvier 2007.



TRAM'Y
 ST-DENIS > ÉPINAY S/SEINE > VILLETANEUSE
 LA FUTURE LIGNE T8

SAINT-DENIS ÉPINAY S/SEINE VILLETANEUSE



www.tram-y.fr

DEMAIN + DE LIEN AVEC TRAM'Y

TRAM'Y



Un tramway très attendu

Répondant à un besoin fort d'amélioration des conditions de transport des habitants et salariés de la Seine-Saint-Denis, le Tram'Y transportera plus de 55 000 voyageurs par jour, à travers des tissus urbains très variés : espaces d'habitations denses et pavillonnaires, zones d'activités économiques et commerciales, pôle universitaire.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU TRAM'Y ?

Proposer

un service de transport de qualité, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Desservir

les centres urbains en rompant leur isolement grâce à un accès rapide aux lieux de vie (sites de loisirs, centres commerciaux...).

Développer

le réseau de transport collectif francilien.

Faciliter

l'accès au pôle universitaire de Villetaneuse qui accueille plus de 12 000 étudiants.

Participer

au renouvellement urbain des 3 villes traversées et accompagner plusieurs projets comme la ZAC Porte de Paris à Saint-Denis, les projets ANRU à Epinay-sur-Seine (ZAC Epicentre et Intégral, Orgemont) et le projet Universitaire et Urbain de Villetaneuse.

TRAM'Y un mode de transport durable

> Tout au long de la phase chantier, les travaux du Tram'Y respecteront les normes environnementales en vigueur.

> Le projet Tram'Y s'accompagnera d'une forte restructuration du paysage urbain : plateforme engazonnée, nouvelles plantations d'arbres, ambiance végétale repensée...

> Une fois en service, le Tram'Y ne rejettera aucun gaz toxique dans l'atmosphère. Il sera entièrement alimenté par énergie électrique.



Une ligne créée pour améliorer votre quotidien

L'arrivée d'une nouvelle ligne de tramway est synonyme de nombreux changements mais aussi et surtout de nombreuses améliorations pour le quotidien des habitants des communes traversées et limitrophes.

SIMPLIFIER LA MOBILITÉ

Un service de transport accessible à tous, rapide et régulier. Des déplacements de banlieue à banlieue facilités. Un tram toutes les 3 minutes sur le tronçon commun, 6 minutes sur chaque branche.

DÉVELOPPER LES CORRESPONDANCES

Les correspondances sont simplifiées et rapides avec la ligne 13 du métro, le tramway T1, le RER D, le RER C, le transilien H, le réseau de bus et la future rocade ferroviaire Tangentielle Nord prévue entre Sartrouville et Noisy-le-Sec.

EMBELLIR LE CADRE DE VIE

Le projet s'accompagne d'un aménagement des espaces publics traversés par le tramway: plantation de nouvelles essences d'arbres, utilisation de matériaux de qualité tout au long de la ligne (quais de stations en dalles de pierre de granit) et nouveaux trottoirs par exemple.

La création de promenades, réalisées dans l'esprit de jardins linéaires, favorisera les circulations douces type vélo, le long du tracé.

À votre service !

Le Tram'Y circulera du lundi au samedi de 5h30 à 0h30 et les dimanches et jours fériés de 6h à 0h30.



Un chantier optimisé pour préserver votre confort

La construction de la ligne de tramway implique la réalisation d'importants travaux. Des mesures adaptées seront prises afin de limiter les perturbations, le bruit et les encombrements. Pendant toute la durée des travaux, les lignes de bus et la circulation automobile seront maintenues. Toutefois, certaines déviations seront mises en place en fonction de la localisation des chantiers. Une information de proximité sera diffusée pour permettre à chacun d'aménager au mieux ses déplacements.

Tout au long du projet, une information détaillée, régulière et ciblée sera mise en place pour permettre aux riverains du chantier et aux futurs usagers du Tram'Y de disposer d'une information actualisée sur l'avancée des travaux et la vie du projet.

À compter de janvier 2011, des agents de proximité seront présents sur le terrain pour vous renseigner sur le projet, répondre à vos questions et régler avec vous les problèmes qui pourraient se poser.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.tram-y.fr

CALENDRIER DU PROJET

- Juin à juillet 2001 > Concertation préalable
- 4 février 2003 > Approbation du schéma de principe
- Novembre 2006 à janvier 2007 > Enquête publique
- 26 décembre 2007 > Déclaration d'utilité publique
- 14 février 2008 > Approbation de l'avant projet
- Été 2010 > Début des travaux préparatoires et concessionnaires
- 2nd trimestre 2011 > Début des travaux d'infrastructures et de voirie
- Fin 2013 > Fin des travaux
- Fin 2013 à l'été 2014 > Phase d'essais
- 3^e trimestre 2014 > Mise en service

PRATIQUE !

Sur le site www.tram-y.fr, rubrique « En direct des travaux », suivez l'avancée du chantier en cliquant sur la zone qui vous intéresse.

Sur le site ratp.fr, consultez l'organisation des bus pendant les travaux.